

L'ECHO de SAINT BAU



BULLETIN MUNICIPAL 40
JUILLET 2021

SOMMAIRE

P 2 : Informations commune	P 11 : Spectacle et marché	P 20 à 22 : Le bloc-notes
P 3 : Le mot du maire	P 12 : Souvenirs	P 23 : Les jeux
P 4 : Lebruit	P 13 : Les sorties découvertes /La recette	P 24 : Les entreprises du village
P 5 : Le budget	P 14 à 16 : Les associations	
P 6 : La bibliothèque	P 17 : Les hirondelles	
P 7-8 : Le permis de végétaliser	P 18 : Journée nettoyage de la garrigue	
P 9-10 : Du côté des enfants	P 19 : Environnement : les ordures ménagères	

CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site officiel de la commune.



ESPACE FRANCE SERVICE

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

Permanences :

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Le vendredi de 8h à 12h

Locaux du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque
4 rue Diderot - 30190 SAINT GENIES DE MALGOIRES

+ itinérance : Une animatrice se déplace dans les différentes communes adhérentes, et notamment : St Geniès de Malgoirès, Saint Mamert, Fons, Moulézan, Montignargues et Sauzet, selon un planning défini mensuellement et disponible en Mairie, au Syndicat Mixte, sur la place facebook « Syndicat mixte Leins Gardonnenque », sur le site www.leinsgardonnenque.fr rubrique Actualités ou sur simple demande au relaisemploi@leinsgardonnenque.fr ou au 04.66.63.00.80 / 06.12.53.13.61.

France services : le service public au cœur des territoires.

COMMEMORATION DU 8 MAI

Sous un ciel sans nuage, la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en très petit comité : le maire, son premier adjoint et un conseiller municipal.

Sans aucun public, pas même le vent ne fut de la partie pour agiter le drapeau tricolore. Il ne flottait donc pas dans l'air, le parfum de la victoire, même si, suite au dépôt de gerbe, la préoccupation des élus se porta sur une toute autre guerre, sanitaire cette fois, et sur l'annonce d'une liberté tant attendue.



DISTRIBUTION DE SACS UN PETIT GESTE POUR LA PROPRETÉ DU VILLAGE

En vue d'effectuer une commande de sacs de ramassage des déjections canines, les propriétaires de chiens de la commune souhaitant bénéficier gratuitement de ces sacs, sont invités à laisser leurs coordonnées au secrétariat de mairie, par téléphone ou par mail.

Ainsi les habitants et leurs amis les bêtes pourront cohabiter sereinement dans un environnement sain et agréable, tout en ayant les outils pour le faire. Le projet sera soumis lors d'un prochain conseil municipal, dans l'attente du nombre de demandes.

LE MOT DU MAIRE

C'est encore une année très « spéciale » qui a débuté et qui nous a offert un premier semestre en demi-teinte, avec son lot de confinements et de restrictions en tous genres... Souhaitons que cette deuxième moitié qui commence nous réserve plein de bonnes choses et de belles surprises...

Malgré tout, restons positifs, ces quelques mois de 2021 nous auront permis de finir certains travaux et d'en envisager d'autres. Les travaux de sécurisation du parking de l'école, la réfection de la toiture de la maison « Huguet », dans la cour de laquelle vont bientôt commencer les travaux de la nouvelle classe, etc.

La circulation chemin des bennes sera mise en place à la rentrée.

Le permis de végétaliser se met en place et les plantations devraient se faire en fin d'année.

La fibre quand à elle, est enfin arrivée.

D'autres projets qui ont pris un peu de retard sont en cours, nous aurons l'occasion d'y revenir dans le prochain numéro...

La bibliothèque restera ouverte tous les mardis de juillet aux heures habituelles grâce à la motivation des bénévoles.

En septembre, si la situation sanitaire le permet enfin, les associations du villages vont reprendre leurs activités, une association (le Krav-maga), a réussi à continuer, en s'adaptant, pendant la crise et a permis de maintenir une activité dans le village et nous les en remercions, mais malheureusement beaucoup d'autres ont dû arrêter purement et simplement. C'est donc avec un grand plaisir, que nous allons pouvoir reprendre, nous l'espérons en tout cas, dès septembre, dans le foyer, la gym, la danse, la country, le Krav ainsi qu'une nouvelle discipline la danse théâtrale, et tout ceci pour petits et grands... (Vous trouverez tous les détails et renseignements au fil des pages).

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, de bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée. D'ici là, prenez soin de vous



LE BRUIT

Sous couvert d'une liberté (provisoire?) retrouvée, tout n'est pas permis, un petit rappel :

La nuit

Les bruits de comportement provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale, ...),
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, ...),
- ou par un animal (exemple : aboiements).

sont qualifiés de tapage nocturne.

Il n'existe pas d'heures précises pour définir le tapage nocturne. Pour être reconnu comme un tapage nocturne, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil.

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

Il y a donc tapage nocturne lorsque :

- l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre
- et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

En journée

En journée, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

Il est donc demandé à tous et à chacun de faire preuve d'un minimum de respect, pour le bien de tous...

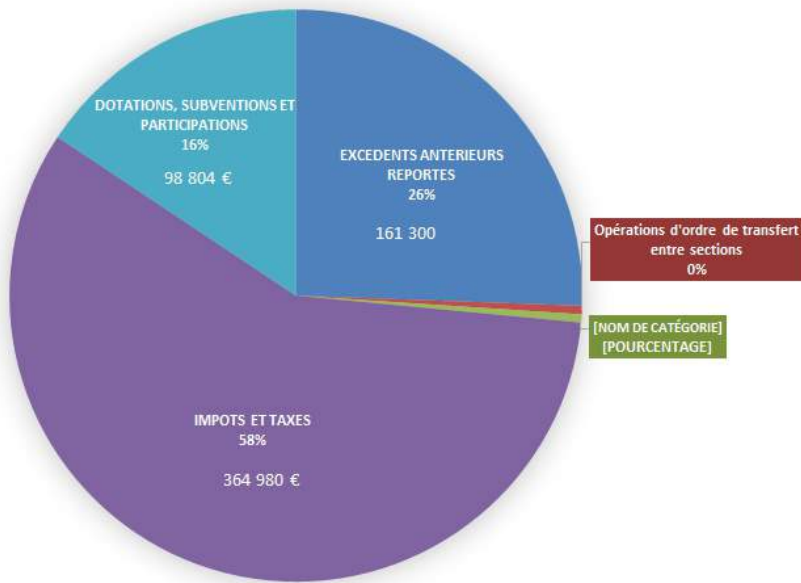
LA BOÎTE A LIVRES Comment ça marche ?

Comme chacun a pu le constater, une boîte à livres a été installée près de la boîte postale, sur la place de la mairie, il y a quelques mois déjà. Or, certains ont dû mal saisir son utilisation. En effet, la boîte à livres, est un lieu où l'on peut venir emprunter un ou des livres et en déposer librement. Elle n'est ni une poubelle pour livres hors d'usage, ni un distributeur à des fins commerciales. En effet, il a été constaté, un "vidage" complet peu de temps avant un vide-grenier dans un village voisin. Bizarre, bizarre... Par chance, des âmes bienveillantes, en ont ajoutés généreusement depuis. Il est donc rappelé aux petits "commerçants opportunistes" que des caméras filment 24h/24h la place de la mairie et qu'il serait souhaitable qu'ils ne réitérent pas leur saisie, pour le bon fonctionnement de la boîte à livres du village, qui se veut un lieu de partage et d'échange convivial.

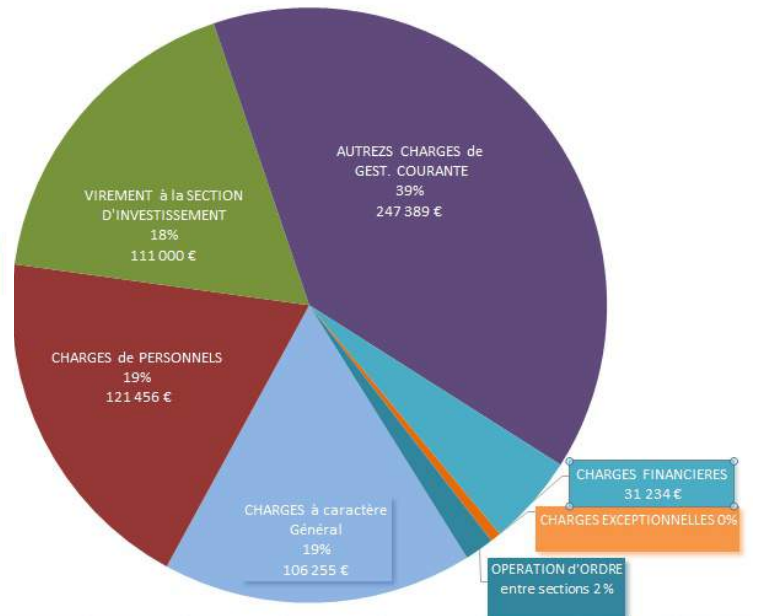


LE BUDGET

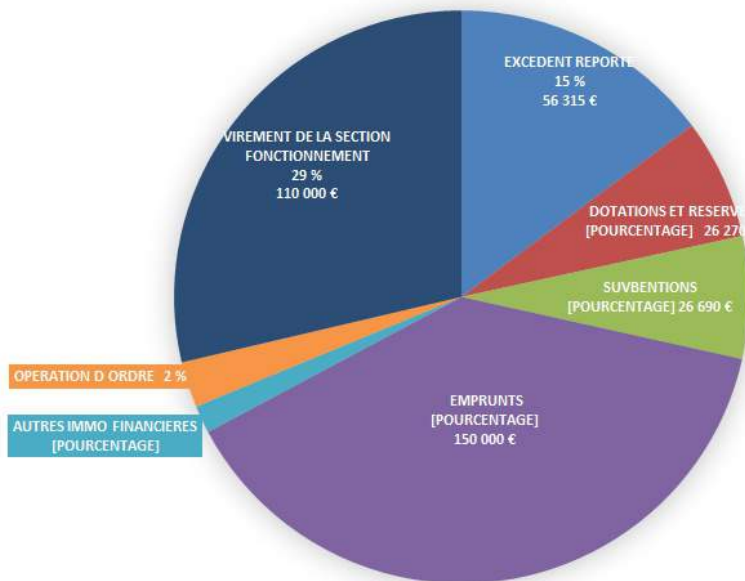
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



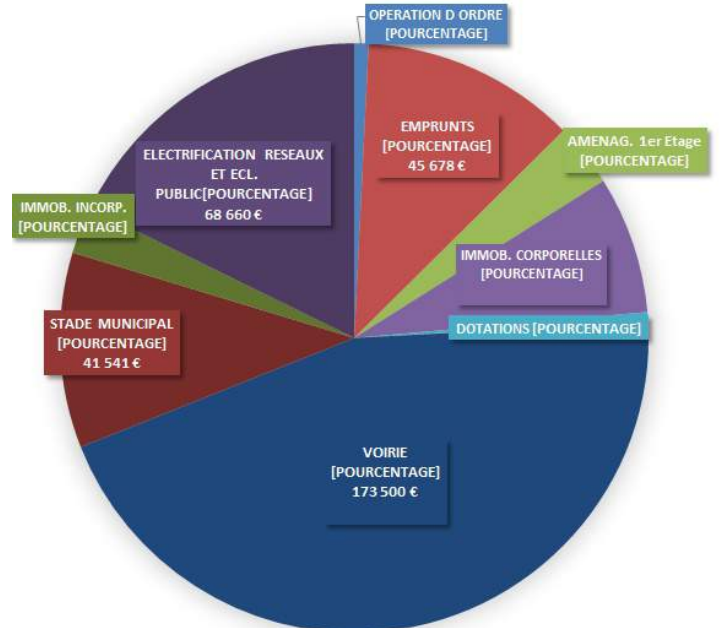
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D INVESTISSEMENT



DÉPENSES D INVESTISSEMENT



Les taux des taxes :

- foncier bâti : 16.98 %
- foncier non bâti : 78.71 %

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE "un lieu de rencontres au sein de votre village"

En début d'année, nous avons accueilli au sein de l'équipe un jeune bénévole, Jordan.

Jordan, qui a vu ses projets quelque peu contrariés par toutes les restrictions occasionnées par la crise sanitaire, nous a proposé de participer à la gestion de la bibliothèque ce que nous avons accepté avec plaisir.

L'accueil des classes s'est poursuivi dans le foyer afin d'avoir plus d'espace, ce qui a permis aux enfants d'avoir accès aux livres malgré toutes les contraintes.

Fin juin, nous avons pu accueillir à nouveau les bambins de l'association d'assistantes maternelles dans nos locaux, ainsi que les classes pour la plus grande joie des enfants, tout en veillant à respecter la réglementation.

Cette année, comme en 2020, la bibliothèque sera ouverte tous les mardis du mois de juillet de 17 h à 18 h 30.

La reprise, après la période estivale, se fera le LUNDI 6 SEPTEMBRE

Bonnes vacances.....avec un livre à portée de main.

Marie-Paule Armand



L'année 2020 en chiffres

Malgré les confinements successifs, 176 lecteurs, (65 adultes et 111 enfants) auxquels s'ajoutent les 101 écoliers qui ont fréquenté régulièrement la bibliothèque. 4763 livres ont circulé au cours de l'année.

La mise en place du drive a été bien appréciée et nous a permis de garder le lien.

l'équipe de bénévoles :

Carole, Delphine, Jean-Marc, Jordan, Marie-Paule, Paola, Véronique, Violette



Pierrette nous a quittés.

Pierrette s'était installée avec son époux Thierry sur la commune en 1999. Très vite elle intégrait notre équipe et dans la foulée prenait la gestion de la bibliothèque.

Pierrette, c'était l'âme de notre bibliothèque.



D'une disponibilité sans faille, ne ménageant jamais sa peine, cherchant toujours à satisfaire les souhaits de chacun.

Pierrette, c'était le dynamisme, la bonne humeur, la générosité, le partage, c'était aussi l'ambiance et le lien qu'elle avait su créer. Pierrette, c'était les bons petits gâteaux qu'elle nous préparait et que nous dégustions autour d'un café.

En 2018, pour des raisons professionnelles, Pierrette et son époux quittaient le village pour s'installer à Sète. Malheureusement, la maladie ne lui a pas laissé le temps de découvrir de nouveaux horizons. Malgré tout son courage, le 2 avril elle a perdu son combat.

L'empreinte de Pierrette restera toujours à la bibliothèque et toutes les belles choses que nous avons partagées au fil de ces longues années resteront toujours dans nos mémoires.

LE PERMIS DE VEGETALISER

Tout a commencé quand lors d'un détour d'un projet paysager sur la commune, le Conseil Architecture et Urbanisme nous a parlé du permis de végétaliser. (Le CAUE est un établissement indépendant dont l'une de ses fonctions est de conseiller gratuitement les communes pour la mise en place de projets paysagers).

Ils nous ont montré les photos du « avant » « après » de cette petite commune de Chédigny. La transformation est époustouflante ! (cf photos ci-dessous)



Alors, nous nous sommes dit pourquoi pas nous ?

Planter sur le domaine communal pour embellir la commune n'a que des avantages ! Il embellit bien sûr la commune en lui conférant un nouvel aspect paysager plus agréable mais aussi (source CAUE) :

- * favorise la nature et la biodiversité,
- * permet aux habitants de se réapproprier l'espace public et de mieux le respecter,
- * permet de faire participer les habitants à l'embellissement et à l'amélioration de leur cadre de vie, de renforcer la trame végétale et de créer des corridors écologiques,
- * développe le lien social en favorisant les échanges entre voisins,
- * crée des parcours de fraîcheur agréables,
- * et favorise les déplacements dits doux (pédestres par exemple)...

Pour cela la commune, a prévu un programme d'embellissement sur 4 ans. Chaque année, il sera proposé aux Bauzélyens, de remplir le flyer à distribuer et à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, ce qui leur permettra d'installer des plantes grimpantes devant leur maison et dans le domaine public.

Après une rencontre avec la mairie, une étude sera réalisée afin de connaître les possibilités d'implantation des végétaux. L'autorisation de végétaliser sera surtout fonction du passage des réseaux (eau, électricité, gaz...) et de la sécurité.... Si le projet est viable, la personne pourra choisir sa plante parmi une liste fournie.

Les plantes sont acquises gratuitement par la commune par le biais de la pépinière départementale. Elles seront commandées cet été, puis elles nous seront livrées en novembre 2021.



C'est à partir de là que les fosses de plantations seront réalisées par la commune et que les végétaux y seront installés !

Afin de renforcer cet effort d'embellissement réalisé par les habitants, la commune a également répertorié tous les espaces non utilisés où l'installation de plantes est possible.

Alors dans quelques années, nous pourrons nous enorgueillir que Saint Bauzély est devenu un village jardin et que ce sera grâce à la mobilisation de tous !

Photo CAUE

Merci au CAUE pour leur aide très précieuse !

Séverine

La ludothèque à l'école

Encore une fois, Fred et Sophie de « la Roulotte » nous ont fait passer un bon moment !

Au programme : jeux de société adaptés, jeux symboliques et jeux de construction. Pendant une heure pour chaque classe, tous les enfants de l'école ont pu profiter de la fraîcheur du grand foyer et jouer ensemble.

Ce partenaire de l'école intervient plusieurs fois dans l'année et les interventions sont toujours de qualité. Merci à Sophie et Fred pour leur écoute, leur patience et leur bienveillance !



Les Cp en course d'orientation

Au cours d'un cycle « orientation » durant les mois de mai et de juin, les élèves de la classe de CP ont pu s'exercer à diverses activités de difficultés croissantes dans le domaine du « Repérage dans l'espace » (classe, cour de l'école).

Le mardi 22 juin 2021, ils ont participé à leur première « course d'orientation » en extérieur, sur un terrain balisé. Les enfants ont créé les balises à partir de galets. A l'aide d'un plan, les élèves de CP sont partis à la recherche des balises cachées au pied des arbres, sous un caillou, sur un muret...

Une belle matinée qui a nécessité beaucoup de compétences : observation, coopération en équipe, Réflexion avant de courir....

Bravo les CP, défi relevé !



Des poneys s'invitent à Saint Bauzély

Les quatre classes de l'école ont été ravies de rencontrer les poneys de Vanessa au mois de mai !

De petites activités autour du poney ainsi qu'une jolie promenade ont permis aux élèves de tisser des liens avec leurs montures.

Rocky, Chouquette, Nougat et Pastèque, les 4 stars de la journée ont laissé les maîtresses, les parents accompagnateurs et surtout les enfants avec un grand sourire.



DU COTE DES ENFANTS

Fête de la musique à l'école

Les élèves de la classe de GS ont pu découvrir de vrais instruments en classe.

Une petite démonstration de violon, de piano, quelques cordes de guitare à gratter, la découverte de nombreux petits instruments.

Ils ont assisté à un concerto de tuba et de flûte traversière proposé par une ancienne élève de l'école et son père

Et pour finir, un peu de danse brésilienne au son des maracas fabriquées en classe.



Le jour du « 100 ».

Le 27 avril, les élèves des classes de CP et de CP-CE1 ont fêté le jour du « 100 ». Après avoir compté chaque jour d'école depuis la rentrée de septembre, le 100ème jour est arrivé ! Chaque élève avait préparé au cours de l'année une collection de 100 objets : 100 coquillages, 100 galets, 100 escargots, 100 pièces, 100 véhicules, 100 bâtonnets...et a pu la présenter à ses camarades.



Au programme de la journée : 100 défis mathématiques, 100 phrases à lire, 100 mots à écrire, des défis sportifs, rire pendant 100 secondes, être silencieux pendant 100 secondes, etc...

Les élèves sont allés pique-niquer dans la garrigue de Saint-Bauzély où des défis les attendaient : réaliser une œuvre de land-art avec 100 feuilles, 100 branches de bois et 100 pignes de pin.

Les maitresses (habillées pour l'occasion) et les élèves ont passé une très bonne journée !

Le goûter à la bibliothèque

Une nouvelle année scolaire se termine et avec elle l'accueil des quatre classes de l'école de Saint Bauzély tous les jeudis après-midi. Avec l'assouplissement des règles sanitaires, nous avons pu, enfin, accueillir les enfants dans les locaux de la bibliothèque.

Un conte offert par Violette suivi d'un goûter proposé par l'équipe de bénévoles a clôturé ce moment pour le plus grand plaisir des enfants.



Le prix des incorruptibles

Comme chaque année, depuis maintenant près de 8 ans, les enfants de l'école ont participé au concours des Incorruptibles avec le soutien de la bibliothèque qui achète les livres sélectionnés pour ce concours.

Nos petits élèves, après avoir découvert ces albums en classe doivent voter pour leur livre préféré. C'est donc très officiellement, que nos petits électeurs, munis de leur carte sont reçus à la mairie.

En présence du maire et de son premier adjoint, ils ont procédé au vote : urne, isolement et enveloppe sont mis à leur disposition, une façon ludique de découvrir le devoir de citoyen.



PASSEPORT ETE

La commune a décidé de renouveler l'opération "passeport été".

Sous la forme d'un chéquier, le "Passeport été", propose un large éventail d'activités (place de cinéma, partie de squash, laser game, escape game, bowling etc..)

Son prix est de 26.50 €, il est destiné aux jeunes de 13 à 23 ans.



Terre de Loisirs vous informe que l'accueil de loisirs sera ouvert tout l'été pour accueillir les enfants de 3 à 12 ans.

Dès Août les enfants qui seront scolarisés en septembre seront acceptés, permettant ainsi de faire le lien entre la crèche et l'école.

Plus d'informations sur terredeloisirs@temps-libre.org



Les modalités d'inscription :

Pour une 1ère inscription, vous pouvez contacter le secrétariat au 04 66 74 01 39 ou par courriel à secretariat@temps-libre.org. Il est ouvert du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30 et le mercredi après-midi de 14h à 18h. terredeloisirs@temps-libre.org // Site : <http://www.temps-libre.org>

Ensuite vous pourrez aller directement sur la page "Les modalités d'inscription" pour connaître les dates de réservation, les documents obligatoires, les tarifs et autres informations.

Sachez que nous avons mis en place un système d'inscription en ligne avec Le Portail Famille.

Voir ou télécharger Notre Guide Alsh Leins Gardonnenque : Guide TERRE DE LOISIRS

L'ESPACE JEUNES

Jours et horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi après le collège + le samedi et vacances scolaires (sauf fin d'année)

Contact : 04 66 63 00 80 (choix 3) ou 06.34.52.40.91

Adresse : 4 rue Diderot (derrière le collège) – 30190 SAINT GENIES DE MALGOIRES

L'Espace Jeunes fonctionne en péri et en extrascolaire (après l'école et pendant les vacances).



Il est composé de 3 animateurs, et peut ainsi accueillir 36 enfants chaque jour du mardi au samedi. Sur les périodes de vacances scolaires l'équipe peut s'agrandir afin de constituer des groupes plus importants.

Il propose des activités sur place, à l'extérieur et des séjours de 1 à 6 nuitées.

L'adhésion à l'année à l'Espace Jeunes est de 10 euros.

Les navettes proposées sur les mercredis, samedis et les vacances sont à 50 centimes par trajet.

Lorsque le repas est proposé sur place (mercredi), il sera facturé 3,50 euros.

Les tarifs « séjour » seront laissés à l'appréciation de l'Association en fonction du lieu et des activités.

Revoici la Roulotte !

Pour les adhérents :

Vous pouvez dès à présent nous solliciter pour emprunter de nouveaux jeux.

Les modalités restent les mêmes :

– Emprunts & retours sur rendez-vous au Pôle Enfance Jeunesse à Saint-Geniès

– 3 jeux par famille pour 3 semaines

Contactez-nous par courriel (laroulotte@francas30.org) ou par téléphone (06 01 18 48 22)

Pour l'instant le service de jeu sur place « tout public » reste malheureusement fermé.

Nous avons hâte de vous retrouver et nous ne manquerons pas de vous prévenir dès que la situation sanitaire nous permettra de vous accueillir de nouveau dans de bonnes conditions !

A très bientôt !

Sophie & Fred

Pôle Enfance Jeunesse – 38 avenue de la gare 30190 Saint Geniès de Malgoirès Tél. : 06 01 18 48 22





BABY OR NOT BABY

Le protocole sanitaire s'étant assoupli, Nîmes Métropole a pu reprendre la programmation des « Vendredis de l'agglo ».

Ce vendredi 11 juin 2021, la présentation du spectacle « BABY OR NOT BABY » a pu se jouer à Saint Bauzely et a rencontré un vif succès.

En effet, une centaine de personnes s'étaient à nouveau donnée rendez-vous au foyer pour y assister.

L'histoire d'un couple Christelle et Damien se déroule sur le palier de leur appartement. L'agresseur : sa femme. L'arme utilisée : l'Amour. Le mobile : un enfant. Pour Christelle, la règle est simple : seul le bonheur doit l'emporter. Damien va devoir répliquer à grands coups de sentiments et de vérités.

Clara Ducharne et Patrice Rocour nous ont embarqué dans le tournant crucial de la vie d'un couple épanoui. Les répliques étaient tranchantes, le rythme était soutenu et ponctué de jeux de mots et de réflexions plus profondes qu'il n'y parait de prime abord...

Les spectateurs furent ravis d'avoir assisté à cette représentation.



Reprise des animations aux Loubatieres.

Nous avons tenté une première reprise des animations le 19 juin, avec un marché de producteurs, des balades dans les vignes et diverses animations qui n'ont pas attirés la foule. En revanche le 3 juillet, la traditionnelle soirée de diffusion des courts-métrages des vignerons indépendants au domaine, a retrouvé son public malgré un protocole sanitaire assez strict. Pas de dégustation des vins au comptoir ni même de groupe musical. C'est assis autour d'une table en accompagnement d'une excellente paella que chacun a pu découvrir les millésimes 2020 et ceux des années précédentes.

Pour la 12e année la fédération Gardoise des vignerons indépendants nous a permis de diffuser une sélection de courts-métrages qu'elle avait retenue en amont pour son concours annuel. Nous pouvons dire que 2021 a été un grand cru cinématographique, grâce à des courts-métrages venus de France et de l'étranger, sans oublier Vinophonie d'automne dans lequel nous avons pu retrouver pour la seconde fois un Gérard Depardieu très émouvant. Ce fut une très agréable soirée avec le plaisir de pouvoir enfin vous retrouver.

Bon été à tous.

Christel et Delphine Guiraud



SOUVENIRS

Souvenirs de Paulette Bourgois (suite)

J'ai donc été inscrite à l'école supérieure et admise comme pensionnaire à la pension protestante Marie Durand dirigée par Mlles Raoux et Rey, deux vieilles filles tout à fait adorables qui firent partie des Justes pendant la guerre. Je me souviens d'une petite fille juive, Marie-Berthe. Elle avait des cheveux longs, blonds, bouclés qui lui tombaient en bas du dos. Elle devait avoir huit ans, et pendant la guerre, elle est restée cachée à la pension tout comme une famille de cinq enfants.

Pour me rendre de ma pension à l'école, je devais descendre la rue Grétry, puis longer le boulevard Victor Hugo. La directrice me disait régulièrement : "Vous savez, je connais beaucoup de monde en ville, si vous vous comportez de façon incorrecte, je le saurai !" Un jour, sur le chemin, j'ai croisé l'un de mes cousins, qui, ravi de me revoir est venu m'embrasser pour me saluer. En arrivant à l'école, la directrice me demanda aussitôt des comptes sur cette rencontre masculine.

Le lundi matin, très tôt, mon grand-père m'accompagnait à pied jusqu'à la gare de Fons, afin que je prenne le train pour me rendre à Nîmes à l'école. Il faisait encore nuit et les jours où il avait plu, j'arrivais les pieds trempés car le petit tronçon de la route nationale jusqu'à la gare n'était pas goudronné et plein de trous. Les jours de repos, pour nous distraire avec les copines, nous nous retrouvions à la gare pour regarder passer les trains. Un loisir comme un autre et surtout un prétexte pour retrouver d'autres jeunes gens des villages alentours.

Le temps était encore à l'insouciance malgré les mauvaises nouvelles qui nous venaient d'Espagne. Nous entendions parler de camps de réfugiés espagnols et l'instituteur, un jour, nous demanda de donner un jouet pour les enfants hébergés dans ces camps. Je me souviens très bien avoir donné un baigneur et deux petites filles avaient même donné leurs chaussures neuves ! C'était, malgré tout, pour nous, une époque heureuse même si le danger se rapprochait progressivement. Nous commençons à entendre les paroles violentes d'Hitler à la radio mais nous étions assez désinvoltes. La chanson: "Amusez-vous !" d'Henri Garra trottait dans nos têtes. Tout était à la joie et à l'insouciance alors que nous étions au bord du gouffre...

Les 14 juillet, le conseil municipal offrait un goûter aux enfants de l'école. Il y avait des pâtisseries de "pâtisseries". Les mamans faisaient bien des gâteaux, mais rarement aussi travaillés qu'un Baba au rhum ou qu'un Choux à la crème ! En ce jour de fête, nous avions droit à quatre gâteaux chacun ! Mais à notre âge, c'était beaucoup trop. Je me souviens d'une fois, peu avant le début de la guerre, alors que j'en avais déjà mangé trois, je regardais avec dégoût le dernier Baba que je me sentais bien incapable d'ingurgiter en plus. Par crainte de me faire gronder, je l'avais dissimulé dans mon pupitre. Par la suite, pendant les longues années de guerre, j'ai très souvent repensé à ce gâteau, car il ne fut plus question de pâtisseries... Les seules gourmandises que nous pouvions nous procurer se résumaient à quelques figues séchées ou du raisin. Nous faisions des pleins chaudrons de raisins cuits qui avaient l'avantage de ne pas nécessiter d'ajout de sucre. Ce n'était pas trop mauvais, mais la couleur imprégnait nos bouches et nous avions tous les dents violettes à la fin de la dégustation !

À la déclaration de guerre, le 3 septembre 1939, le calvaire commença. Notre vie ne fut plus jamais la même et nous dûmes apprendre à faire avec, malgré notre jeune âge. À Saint-Bauzély, nous étions moins mal lotis que certains qui se trouvaient en zone occupée. Mais la restriction et les contraintes de l'occupant pendant ces cinq longues années, laissèrent des traces indélébiles..

LES BOUCLES CYCLO DECOUVERTES SUR L'AGGLO DE NIMES

Ce projet de longue date, réalisé par l'Agglomération de Nîmes Métropole avec le soutien du PETR Garrigues et Costières de Nîmes, regroupe des itinéraires de longueurs différentes avec des points d'intérêts variés et de multiples paysages.

- "Entre Vignes et Rizières" est un parcours de 51 kilomètres passant par Saint-Gilles, Générac, Franquevaux et Gallician.

- "La Gardonnenque" sillonne 15 kilomètres de pistes et de routes partagées qui traversent les communes de Saint-Geniès-de-Malgoirès, Montignargues, Saint-Bauzély et La Rouvière.

- "La boucle de l'Acqueduc" met en valeur 25,5 kilomètres d'arrière-pays marqué fortement par l'histoire du territoire notamment dans les villages de Bezouze, Cabrières, Lédenon, Saint-Bonnet-du-Gard, Sernhac et Meynes.

Pour mieux apprécier les services, les points d'intérêts le long ou à proximité de l'itinéraire et connaître toutes les informations pratiques, des livrets d'accompagnement sont téléchargeables ou imprimables et toutes ces informations sont à retrouver dans les applications Rando Gard, Nîmes Agglo Rando et Cirkwi ainsi que sur les sites Internet de Rando Gard et du PETR.



LA RECETTE DE DANY

Coucou les gourmandes !

Enfin les beaux jours et la liberté retrouvés !

Ouf ! Réouvrir nos tables pour inviter nos amis pour partager un bon repas.

Alors pour fêter cet heureux événement je vous propose une recette simple, comme d'habitude. J'ai découvert un soir d'été dans un restaurant d'Uzès ce plat qui va ravir vos papilles.

Aubergines à la brandade :

Pour 4 personnes :

5 aubergines un peu allongées. Les couper en tranches fines et les faire frire dans de l'huile.

Je les dépose sur du sopalin pour ôter le gras.

Ensuite déposer au bout de la tranche une cuillère à café de brandade.

Vous roulez sans trop serrer et maintenez avec une pique en bois si ça ne tient pas.

Déposez 6 rouleaux par personne sur une assiette couverte de mesclun.

Décorez avec des tranches de tomates et des olives noires.

Arrosez d'un filet d'huile d'olive.

On peut aussi préparer un coulis de tomate et en recouvrir les rouleaux farcis.

Un petit rosé glacé pour que la fête soit belle et régalez-vous !

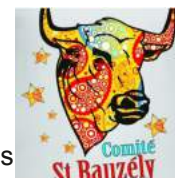
Je vous souhaite un bon été en espérant que le virus ne vienne pas nous le pourrir !

Je vous fais de gros bisous. Vous me manquez !

Dany la Nîmoise.



LE COMITE DES FETES



Mesdames, Messieurs,

L'état des mesures sanitaires se desserre et va continuer à se desserrer, cependant les protocoles restent encore flous à ce jour.

Compte tenu de ces conditions sanitaires et dans un souci de bienveillance, le comité des fêtes se voit contraint de ne pas organiser sa traditionnelle fête votive du mois de juillet.

Nous comptons sur votre compréhension et espérons pouvoir organiser plus sereinement un week-end taurin au mois de septembre 2021.

En espérant vous retrouver très vite.

Le comité des fêtes de Saint-Bauzély

SAINT BAU TONIC

Bonjour à toutes et à tous,

La crise sanitaire impacte grandement notre association, toutes les associations.

Plus d'un an après le début de la pandémie, la reprise des cours de gym et de danse semble compromise.

En revanche, dès le mois de septembre 2021, vous pourrez enfin profiter des séances.

N'hésitez pas à vous rapprocher dès maintenant de la présidente Héva Anton au 06 98 67 89 94 ou de la trésorière Francine Perez au 06 80 07 30 53 afin de vous inscrire. Nous vous préciserons les dates de début des cours.

La santé est notre bien le plus précieux, remettons-nous en mouvement !

Le bureau



Les POTOROZES de St Bauzély (Association de Football Vétérans)

Reprendre, avancer, continuer avec détermination, motivation et dynamisme, c'est avec ces mots là que nous souhaitons penser à la prochaine rentrée sportive qui approche.

L'esprit d'équipe et la cohésion auront encore plus de valeur pour nous tous, après cette année difficile, contrariée

et peinée pour certains.

Et c'est d'ailleurs avec cette vive émotion et cette sincérité que nous irons de l'avant pour Jean Pierre, à qui nous penserons encore plus lorsque nous serons sur le terrain.

Evidemment, nous serons là, tous ensemble pour se retrouver lors de la 3ème mi-temps, afin de partager LE fameux verre de l'amitié....

L'EQUIPE Vétérans



MKM Krav-Maga Saint Bauzély

Venez pratiquer la self défense Krav-Maga, méthode israélienne réputée pour sa simplicité et son efficacité.

Cours tous niveaux de 8 à 99 ans :

Pour les enfants de 8 à 12 ans les mercredis de 18h à 19h et les samedis de 10h à 11h.

Pour les adultes à partir de 13 ans : les lundis de 19h30 à 21, les jeudis de 18h30 à 20h et les samedis de 11h à 12h à la salle municipale de la Mairie de St Bauzély.

L'enseignement est encadré par 2 professeurs diplômés jeunesse et sports : Johann LOPEZ CN 1^{er} DAN sous la direction technique de David RIGAIL CN 6^{ème} DAN.

Cette association a eu un grand succès pour cette première année malgré les conditions sanitaires, alors ne perdez pas de temps pour vous renseigner pour la saison prochaine.

06.86.60.71.17 ou sur le site www.club-mkm.com



L'Association Le Corps en Scène

Christine Devillers est danseuse - chorégraphe depuis une trentaine d'années.

Après une carrière en France et à l'international, elle s'est installée dans le Gard, où elle a créé l'Association Le Corps en Scène afin de démocratiser et de faire connaître à un large public la danse théâtrale, une discipline artistique en plein essor dans les grandes agglomérations françaises et étrangères.

Elle poursuit aujourd'hui son activité dans notre commune de Saint-Bauzély, où elle réside désormais et propose d'initier nos concitoyens, quel que soit leur niveau, y compris des non-danseurs et des non-comédiens, jeunes et moins jeunes, femmes et hommes, à cette discipline artistique qui recèle bien des vertus.

La danse théâtrale

C'est un mélange des genres qui associe deux disciplines proches : la danse comme forme d'expression corporelle basée sur la musique et le théâtre dans le sens où elle permet à des personnes d'exister et de s'exprimer en mettant en avant les émotions et les expressions.

Les élèves bénéficient de tous les accessoires nécessaires à leur apprentissage (décors de scène, costumes, masques...).

A propos des ateliers de l'association Le Corps en Scène

L'atelier de danse théâtrale repose sur un travail technique avec des exercices d'échauffement, de mémorisation, de coordination, de rythme.

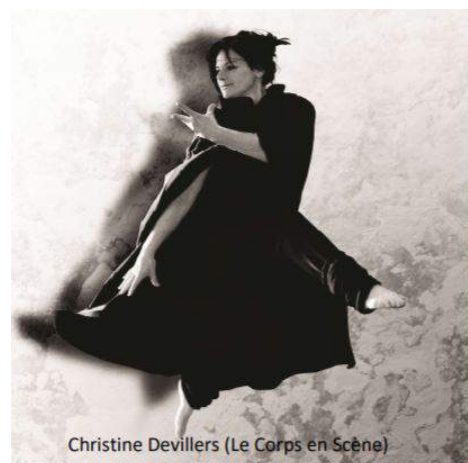
Il est basé sur l'écoute de soi, de l'autre, de la musique, du rythme. Au sein de l'atelier place est faite à l'improvisation au travers de laquelle l'élève exerce sa créativité dans le jeu et son imaginaire.

Les cours développent le sens créatif, mais aussi la répartie, la spontanéité, l'aisance, la présence sur scène et le jeu naturel. Grâce à la technique du jeu de la personne, cette dernière prend conscience de ses forces et de son potentiel. Elle assoie ainsi la confiance en soi, le lâcher-prise et cultive la différence. Car l'atelier de danse théâtrale est un lieu où on ne juge pas, où la différence est une force.

Association Le Corps en Scène

Christine Devillers Chorégraphe et metteur en scène, Professeur de danse théâtrale.

Tél : +33. (0)6 21 73 03 82 Courriel : lecorpsscene@gmail.com



Christine Devillers (Le Corps en Scène)

SOCIETE DE CHASSE CANTEPERDRIX

La saison est terminée, place au compte rendu, au repeuplement et à l'aménagement du territoire.

L'assemblée générale du 27 mai 2021 a présenté le compte rendu moral et financier de la saison, 11 adhérents étaient présents. Après un vote, le bureau de chasse a été reconduit à l'unanimité.

Au printemps 3 lièvres et 10 couples de perdrix ont été lâchés en repeuplement.

Une quinzaine de chasseurs se sont rassemblés sur deux matinées pour rafraîchir les différents « caraou », réparer les miradors abîmés par le temps et en créer d'autres pour améliorer la sécurité des tirs, merci pour leur présence. Une autre journée est prévue avec machine forestière pour rafraîchir les zones trop denses.

Concernant le piégeage quelques renards ont été prélevés. Cependant les zones piégées ont subi des dégradations, notre piégeur est une personne agréée et formée, tous les pièges sont conformes aux normes de piégeage, si les faits devaient se reproduire une plainte serait déposée.

Pour le grand gibier 31 sangliers et 2 chevreuils ont été prélevés, Bastien et Pierre nos 2 jeunes chasseurs ont mis droit, encore cette année et Jean- Luc a tué son premier sanglier pour la reprise de son permis.

L'article L.211-23 du nouveau Code rural et de la pêche maritime précise ainsi :

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres ».

Au printemps, la divagation des chiens entraîne un dérangement supplémentaire, c'est pourquoi l'arrêté du 16 mars 1955 impose que pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.

En cas de non-respect de ces dispositions, le contrevenant encourt une amende prévue pour les contraventions de la 4^{ème} classe, dont le montant s'élève à 750 euros maximum, ou 135 euros par la voie de l'amende forfaitaire.

Les agents du service de garderie.

La société de chasse a participé à la création d'un sentier land art qui se tiendra aux abords de la garrigue. Piloté par Mme Fabre et initié par les enseignantes de l'école communale de Saint-Bauzély.

Il s'agit de créer un balisage sur un parcours défini avec des matériaux écologiques issus de la nature (bois, pierres...) dans un cadre pédagogique.



ASSOCIATION SPORTIVE DES LEINS

Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez nous contacter :

Soit par téléphone au : 06 26 74 44 10 ou 06 49 00 14 92

Soit par mail : 590256@languedocroussillonfoot.fr

Site internet de l'AS Leins : <http://asleins.footeo.com>



LES HIRONDELLES



Cela fait plusieurs années que les hirondelles viennent nicher dans la cour, sous le préau. Chaque printemps, nous avons des oeufs et des naissances.

Ce sont des hirondelles de cheminée. (gorge rouge)

Cette année, lorsque les hirondelles sont arrivées, elles ont retrouvé leur nid en très mauvais état.



Nous avons cherché comment les aider.
La maîtresse a téléphoné au Centre ornithologique du Gard qui nous a donné quelques conseils.



Les hirondelles ont du mal à trouver de la boue pour construire leur nid.

Nous allons donc leur en fournir en maintenant un petit coin de terre toujours humide près d'elles !

Les hirondelles se sont déjà mises au travail puisque leur nid a été modifié.

Elles semblent apprécier les dernières pluies !

⇐ Ajout de boue

En cas de besoin
n'hésitez pas à appeler le **COGARD** :

Centre ornithologique du Gard

04.66.06.83.36



NETTOYAGE DE LA GARRIGUE

Samedi 26 juin, la municipalité a organisé une matinée « nettoyage de la garrigue »

Ils se sont retrouvés une quinzaine, parmi eux deux enfants, Solenne et Jules. Après un petit café, le temps de décider des coins à inspecter, les voilà partis armés de gants et de sacs poubelles, traquer canettes et toutes sortes de débris....

Chemin du Valadas, de Lauret, de Gourgon, route de Montagnac, les abords de la garrigue, etc. bref, un maximum de chemins parcourus et toujours plus de déchets ramassés.

Quand on voit les débris jetés çà et là au détour des chemins, des fourrés, on se dit qu'il y en a encore beaucoup de travail à faire pour que chacun prenne conscience de la nécessité de respecter l'environnement.

C'est désolant de voir tant de négligence et de non-respect ! Il n'y a qu'à voir les abords de la déchetterie : elle n'est pas ouverte ? Pas grave on jette sur le chemin !

Il est certes important de faire valoir nos droits, mais il serait bon de temps en temps de se souvenir que nous avons aussi des devoirs !! Quoi de plus simple que de jeter un sac poubelle dans un container ? A priori, pour certains, c'est plus facile d'aller polluer la garrigue !

Pour en revenir à notre équipe de nettoyage, une fois la tâche accomplie, tout ce petit monde s'est retrouvé au domaine des Loubatières pour partager le verre de l'amitié.

Merci à tous d'avoir pris un peu de temps pour que cette matinée puisse avoir lieu, bravo à Solenne et Jules qui ont marché près de trois heures et nous ont bien aidés, merci à Delphine et Christel pour leur accueil.





Information Nîmes Métropole :

Distribution de bacs à ordures ménagères aux usagers

Principes Généraux :

1. Les bacs ordures ménagères de couleur grise seront uniquement délivrés aux usagers ayant fait une demande de dotation préalable par courrier ou par mail.
2. Les usagers s'engagent notamment lors de leur demande de dotation à ne pas laisser le bac distribué sur la voie publique en dehors des jours et heures de collecte, infraction qui peut être sanctionnée selon l'arrêté municipal régissant les règles de collecte en vigueur sur votre commune.
3. Le volume des conteneurs livrés est déterminé en fonction du nombre de jours entre 2 collectes et du nombre de personnes vivant au foyer.
4. La livraison sera effectuée selon une planification par commune

Procédures pour les usagers :

1. Envoyer le formulaire téléchargeable sur le site de Nîmes Métropole par voie postale ou mail à dctdm@nimes-metropole.fr
2. Toutes les demandes de bacs reçues par la DCTDM avant le 20 septembre seront livrées sans rendez-vous au domicile de l'usager entre le lundi 04 octobre et le vendredi 15 octobre
3. Pour les demandes reçues après le 20/09/2021, la livraison interviendra dans les meilleurs délais.

A noter que le mode de collecte du tri des emballages ne change pas, il est maintenu selon le mode choisi actuel sur votre commune, qu'il soit en bac bleu ou en sac bleu.

Les poubelles

Dans de très rares cas, (voir ci-dessous), où la poubelle devient une œuvre d'art, la plupart de temps ces objets, au demeurant forts utiles, n'ont aucune utilité dans nos rues en dehors des heures de passages des camions de ramassage.

Il est donc demandé à tous de garder sa poubelle chez soi et de la sortir aux jours et heures rappelés page 21 .



MAIRIE

1 place de la mairie
tél : 04 66 81 61 54
fax : 04 66 81 72 77
mail : mairie-stbauzely@wanadoo.fr



ACCUEIL PUBLIC

Horaires :
Lundi - Mardi - Jeudi : 15 h à 18 h
Mercredi : 10 h – 13 h
Vendredi : 16 h à 19 h

Horaires d'été :
du lundi 28 juin au vendredi 03 septembre inclus :
L'accueil public se fera :
Mardi Mercredi Jeudi de 10h30 à 12h30
sauf : du lundi 12 juillet au vendredi 16 juillet :
bureau fermé au public
N'oubliez pas : le masque est obligatoire dans le bureau

Si vous souhaitez recevoir par mail les informations communales et intercommunales, Veuillez nous communiquer votre adresse mail. Rappel adresse mairie :
mairie-stbauzely@wanadoo.fr

IMPORTANT

Tous les mails envoyés par la mairie fournissent simplement des informations d'ordre général. En aucun cas le secrétariat de mairie vous demandera de lui communiquer par mail des infos personnelles.
Soyez vigilants, veillez à ne surtout pas répondre à des mails provenant de la mairie, vous demandant des renseignements confidentiels.

SITE INTERNET



Pour rester informer :
<http://www.mairiesaintbauzely.fr>
le site est mis à jour régulièrement

NUMEROS UTILES

SAMU : 15
POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17 ou 04 66 81 10 33
POLICE : 06 72 36 91 32
EAU DE NIMES : 09 69 36 61 02
EDF : 0810 333 030
GDF : 06 01 00 35 03 - 04 66 23 21 55
Fourrière Uzès : 04 66 72 82 86 ou 06 83 81 62 08

NIMES METROPOLE

3 Rue du Colisée 30947 Nîmes cedex 9
tél : 04.66.02.55.55 www.nimes-metropole.fr



Syndicat Mixte LEINS GARDONNENQUE



4 rue Diderot - 30190 St Génès de Malgoirès
tél : 04 66 63 00 80 - fax : 04 66 63 94 79
mail : contact@leinsgardonnenque.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi : 17h - 18 h
Mardi et Vendredi : 17h - 18 h30
Fermée pendant les vacances scolaires.
mail : bibliothequesaintbauzely@gmail.com

Correspondante MIDI LIBRE

Fabienne DRACIUS
tél : 06 03 46 83 42
mail : fabienne.dracius68@orange.fr

Domaine des Loubatières

Christel et Delphine GUIRAUD
Propriétaires récoltants
tél : 06 11 02 22 08
Ouverture du caveau :
mardi : 10h-12h / 15h30-19h
samedi : 10h-12h

DUC SA

Magasin de détail
tél : 04 66 81 88 39

Commerces ambulants

Boucherie chevaline : le jeudi à 9h30
Boulangier : distributeur 24h/24

ECOLES PRIMAIRES

Saint-Bauzély : 04 66 81 75 12
Fons : 04 66 81 12 48
Gajan : 04 66 63 21 51

ECOLES MATERNELLES

Fons : 04 66 63 19 53
St Mamert : 04 66 81 19 54

CANTINES

ST Bauzély : 04 66 63 17 65
Fons : 04 66 63 25 71
Gajan : 04 66 63 26 55

POLE ENFANCE JEUNESSE

Centre de loisirs 3-12 ans :
04 66 74 01 39 ou 07 66 13 14 16
Espace Jeunes :
04 66 63 00 80 (choix 3) ou 06.34.52.40.91

DOCTEURS

St Mamert :

Dr Marmillot : 04 66 81 19 18
Dr Semler : 04 66 81 10 14
Dr Volkmann : 04 66 81 14 12

St Génès

SCM de l'avenir : 04 66 68 10 10
Dr Lecamp : 04 66 63 90 34

SERVICE SOCIAL

Pour contacter l'assistante sociale de secteur (Mme COURBAUD ou Mme SERVIERE),
Veuillez vous rapprocher du Centre Médico-Social, Résidence Hemingway, Rue Denis Diderot 30190 St-Genès-de-Malgoirès - Composer le 04 66 02 13 60 pour obtenir un RDV.

Le planning de collecte des encombrants pour le 2ème semestre 2021.

Les demandes doivent être effectuées auprès du service relations Usagers de la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers. Vous trouverez le formulaire 2021 en mairie et sur le site de Nîmes Métropole.

Vous pouvez également l'imprimer sur le site de la commune www.mairiesaintbauzely.fr.

La collecte a lieu le 3e jeudi du mois :

- jeudi 15 juillet - jeudi 21 octobre
- jeudi 19 août - jeudi 18 novembre
- jeudi 16 septembre - jeudi 16 décembre

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme BRON Fabiola
117C chemin de bennes -
04.66.01.32.51 - 06.41.52.31.66
Mme GARCIA Françoise
302 chemin des bennes
04.66.63.97.07 - 06.11.32.16.76
Mme LAFONT Mélanie
84 Chemin de la Pègue
04.66.37.27.48 - 06.81.17.93.43
Mme LAHAËYE Béatrice
3 rue des écoles
04.66.81.17.68 - 06.08.64.58.32
Mme NOEL Laurie
303D chemin du Valadas
04.66.37.43.50 - 06.89.12.75.39

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les permanences de Mr MORIN Hubert, conciliateur de justice st tiennent le 2^e mercredi de chaque mois, sans RDV de 9h00 à 12h00 à la maison Dumond Maison des Associations, 32 route de Nîmes ST MAMERT.

Vous pouvez vous mettre en rapport avec le conciliateur de justice en lui envoyant un mail :
hubert.morin@concilateurdejustice.fr

ORDURES MENAGERES

collecte des ordures ménagères :
mardi et samedi
collecte tri sélectif : jeudi
coordonnateur gestion déchets :
04 66 02 54 54
mail : dctdm@nimes-metropole.fr
démarches en ligne : www.nimesmetropole.fr

Veillez à ne pas laisser les containers dans la rue en dehors des jours de passage.

DECHETTERIE

La déchetterie de la Rouvière est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
fermeture dimanche et jours fériés

Carte d'accès pour les particuliers :
le formulaire est disponible en mairie ou en téléchargement sur le site de la commune ou de Nîmes Métropole.

TARIF CONCESSION CIMETIERE

Simple sur 30 ans (3m x 1m) 2 personnes : 300 €.

Double sur 30 ans (3m x 2m) 4 personnes : 600 €

Urne funéraire : 500 €.

RESERVATION MATERIEL COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

Pour les réservations de tables et bancs, n'oubliez pas, surtout l'été, de les retenir bien à l'avance afin d'être sûr de pouvoir les emprunter.

Pour le matériel du syndicat mixte Leins Gardonnenque, veuillez contacter le 04 66 63 00 80

Le relais emploi du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

Contact : 06.12.53.13.61
Animatrice : Isabelle PAYEN

Permanences :

Le relais emploi est itinérant, destiné aux habitants des communes St Geniès de Malgoirès, Saint Mamert, Fons, Gajan, St Bauzély, Moulézan, Montignargues et Sauzet.

L'animatrice se déplace dans les différentes communes selon un planning défini mensuellement disponible en Mairie ou au Syndicat Mixte, sur la page facebook « Syndicat mixte Leins Gardonnenque », <https://www.leinsgardonnenque.fr/les-permanences-du-relais-emploi/> ou sur simple demande :

relaisemploi@leinsgardonnenque.fr
ou au 04.66.63.00.80 / 06.12.53.13.61

CNI - PASSEPORT

Pour la délivrance des cartes d'identité et passeports, voici les horaires de la mairie de la Calmette :

Service Passeport Biométrique de La Calmette
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
04 66 81 86 71.
OUVERTURE :

Périodes scolaires :

Mardi et Jeudi de 9h à 12h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vacances scolaires :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 9h à 12h

Les prises de rendez-vous et les rendez-vous, seront effectués sur ces horaires seulement.

URBANISME

Le service urbanisme fait partie des missions reprises par le Syndicat Mixte Leins Gardonnenque.

Cette mission du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque est destinée aux habitants, architectes, géomètres, bureaux d'études, lotisseurs qui ont un projet d'aménagement sur les 11 communes du syndicat.

Avec ou sans rendez-vous l'instructrice droit des sols vous aide et vous conseille dans la réalisation de votre projet.

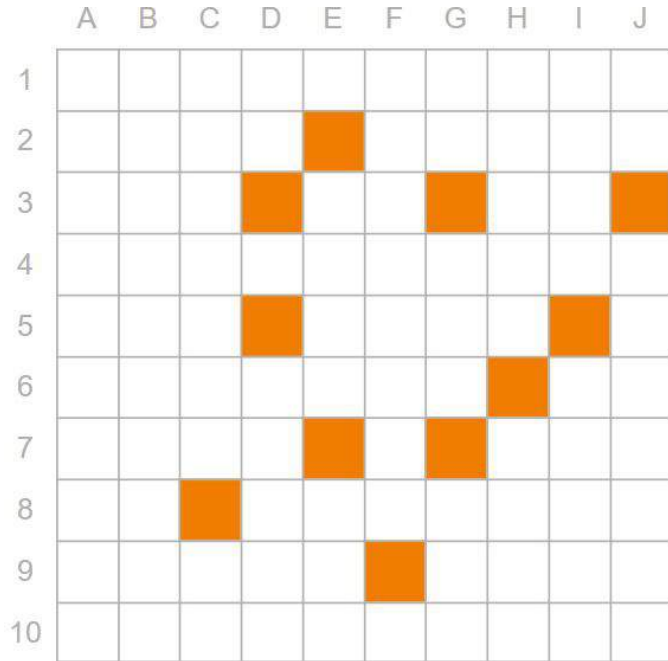
Ce dernier peut concerner :

- Des travaux, une construction une démolition,
- un lotissement,
- l'ouverture d'un établissement recevant du public...

Renseignements :

Syndicat Mixte Leins Gardonnenque Service Urbanisme
4 rue Diderot 30190
ST GENIES DE MALGOIRES
Estelle Richard
tél : 04 66 63 13 81
mail : urbanisme@leinsgardonnenque.fr

LES JEUX



HORIZONTALEMENT

1. Temps frisquet...
2. Division territoriale allemande. Malin de la littérature.
3. Hors court. Souci quand on n'a pas le sou. Bavard anonyme.
4. Relatives à un conduit d'évacuation.
5. Souvent invité dans les cocktails. On la trouve en bas de la fiche...
6. Reprochée à une tortue. Liaison parfois dangereuse.
7. Limite pour l'homme des forêts. Bien entendu.
8. Quasi-mot do. Vers à soi...
9. Taper le carton. Eau du poète.
10. Non respectées.

VERTICALEMENT

- A. Fait comme le dindon.
- B. Viorne des régions méditerranéennes.
- C. Rendue après le reportage. Sigle franco- français...
- D. Il se fait entendre en tournant. Honorer un sein.
- E. Pied du gastronome. C'est dix sur dix.
- F. Corps de la flotte.
- G. Marque une possession. Faux en cas de simple ressemblance. Fin d'espoir.
- H. Vedette adorée. Bien frotté.
- I. Se montre ennemi de l'austérité. Coups de sabots.
- J. Poubelle à Caen. Imposes des idéogrammes.

	4		3	2			8
	5		4			7	3
1					9		
		9		5	6		7
5				9			1
	6		2	8		4	
			9				7
	3	6			1		5
2			6	7			8



Solutions des jeux

1	G	L	A	C	I	A	T	I	O	N
2	L	A	N	D	M	A	D	R	E	
3	O	U	T	C	I	O	N			
4	U	R	E	T	E	R	A	L	E	S
5	G	I	N	P	A	I	E			
6	L	E	N	T	E	N	T	E		
7	O	R	E	T	O	U	I			
8	U	T	A	E	N	I	A	S		
9	T	I	R	E	R	O	N	D	E	
10	E	N	F	R	E	N	F	E	S	

6	4	7	5	3	2	9	1	8		
9	5	2	4	1	8	7	3	6		
1	8	3	7	6	9	5	4	2		
4	2	9	1	5	6	8	7	3		
5	7	8	3	9	4	6	2	1		
3	6	1	2	8	7	4	9	5		
8	1	4	9	2	5	3	6	7		
7	3	6	7	4	1	2	5	9		
2	9	6	5	7	3	1	8	4		

ENTREPRISE
SILA EDIF

Plomberie - Electricité - Chauffage - Climatisation

ndoyala@orange.fr
06.43.94.52.23

Saint-Bauzély
30730

N°siret : 52781853800011

Duc

Perez METAL STRUCTURE

METALLERIE SERRURERIE

43 Chemin de la Pègue
30730 SAINT-BAUZÉLY

www.metal-structure.com

TEL : 04 66 83 90 38

Transports AYL 03

Travaux culturels et transport de véhicules usagés

31 Avenue de France
30730 SAINT-BAUZÉLY

Transport AYL 03
Géra DUC - Chemin des Bois - 30730 SAINT-BAUZÉLY
Tel : 04 66 83 90 38

FOSCALUZZA Frédéric

Entreprise d'Aménagement

100 rue de la République
30730 SAINT-BAUZÉLY

ESCALE DÉTENTE
Institut de beauté & bien-être

Épilations Soins du visage Onglerie
Soins du corps Maquillages
Beauté du regard

06 52 54 56 26

lescale-detente-miselle

BERMOND nutrition
de la terre aux animaux

SAS BERMOND ALIMENTS BÉTAIL
256, Chemin des bois
30730 ST-BAUZÉLY

Tel : 04 66 81 79 18
Fax : 04 66 81 78 62

Beauty and the Barber
Coiffure & Barbier à domicile

Lydia RIBEIRO

Hommes - Femmes - Enfants

LAFONT TERRASSEMENT

FONDATION - PISCINE - VRD
LIVRAISON SABLE & GRAVIER,
TERRE VÉGÉTALE

06.62.77.86.75 04.66.37.27.48

LOGISUD

Vincent MARTIGNY
06 59 01 19 66
Gérant

Place de la Liberté 30190 SAUZET
vmartigny@logisud-habitat.com | www.logisudhabitat.com
Siret : 828 103 267 00021

SARL JFT TERRASSEMENT
James Fabrice

ASSAINISSEMENT AUTONOME
VRD

06 12 94 59 44 james.fabrice@sfr.fr
27, Chemin de Lauret - 30730 ST-BAUZÉLY

ROBERT

Services à domicile

Peinture
Nettoyage Jardins & Garages

Tel: 06 95 51 70 47
E-mail: robert.sauzbauz@orange.fr

DOMAINE DES LOUBATIÈRES

Vente de vin & carthagène
Vrac & bouteilles

Christel GUIRAUD
Vigneron récoltant

SAINT BAUZÉLY
Tél. 06 11 02 22 08

www.domaine-des-loubatieres.com

LRF
RAMONAGE & FUMISTERIE

LEAL CEDRIC

RAMONEUR / FUMISTE DIPLOMÉ
DISTRIBUTION POÊLES À GRANULÉS

07.83.82.89.94

SIREN 878 096 890
CODE APE 8122Z

écrivain-biographe Fabienne Gruckert

Un livre dont vous serez l'auteur!

Quels que soient vos moyens,
notre milieu social,
je retravaierai fidèlement
l'histoire de votre vie, un témoignage
ou des anecdotes.

Tel: 06.03.46.83.42
http://www.fabienne-gruckert.com

AB

Andria Broche
CONSEIL ET SOLUTIONS
EN COMMUNICATION
ET MARKETING

TAXI
Nelly

06 47 97 69 75

Moulin à huile d'olive

Michel et Marie-Paula ARMAND

6A route de Montignargues
30730 SAINT BAUZÉLY

Tel : 06 20 17 77 86

Vincent Espert

Villas individuelles - Couverture
Piscines traditionnelles - Rénovation

447, Ch des Bois - 30730 ST-BAUZÉLY
Tel 04 66 81 78 80 - 06 14 01 51 89
Courriel : entreprise.espert@orange.fr

ETS MARTINEZ

04 66 63 02 71

Jean Philippe TURC
75, chemin de la Pègue
30730 Saint-Bauzély

Maisons Ossature Bois

Extensions Ossature Bois
Fabricant menuiserie bois, Alu, PVC

www.maison-ossature-bois-tp.fr
jean-philippe.turc123@orange.fr 06 71 26 36 61

SELLERIE AUTO - MOTO

75, chemin de la Pègue
30730 Saint-Bauzély

PASCAL PETOULLAT - ARTISAN CRÉATEUR SUR MESURE

pascalsellerie@club-internet.fr - 06.60.99.24.37
pascal-sellerie.com

HYDRIAD
Eau & Environnement

Sylvie St-Pierre
HYDRIAD Eau & Environnement
443 Route de St-Geniès - 30730 St-Bauzély
tél./fax (33) 4 66 02 44 45
mobile (33) 6 63 46 22 48
www.hydrriad.com

La Cie Scène de Vie vous
souhaite
bonne année 2011

Cie Scène de Vie
04 66 75 91 67
scene.de.vie@free.fr
www.scenedevie.fr

TAXI FABIEN IMBERT
Fabien IMBERT
Artisan Taxi

06 14 35 53 30

7 rue du stade
30730 ST-BAUZÉLY

fabi1983@hotmail.fr
Tous transports
Comptabilisé toutes courses

LAURENDEAU GEOFFREY

401 chemin des Benes
30730 Saint Bauzély
06.72.20.80.21
lgfaeades30@gmail.com

LCK
FACADES

N° de siret : 80920041300023